



## Compte rendu de la Commission des Lycées (déc. 2016)

LEGT, LP

vendredi 30 juin 2017

**Réunion de la Commission pédagogique des Lycées (LGET) et de la Commission LP, le samedi 3 décembre 2016, Sorbonne.**

### I. UN PETIT BILAN DE LA MISE EN PLACE DE L'EMC AU LYCEE

#### 1. L'attribution de l'EMC

Globalement, il ressort des échanges que l'EMC reste en grande partie dévolue aux professeurs d'histoire-géo-graphie (**Jean-Marc FEVRET**, Aix-Marseille). En Lorraine (**Vincent SCHWEITZER**, Lorraine), le recteur a même réaffirmé la place prépondérante de nos matières dans son enseignement. Son attribution peut également servir de variable d'ajustement pour les répartitions de service chez les enseignants (**Chantal LE GUILLOU-PORQUET**, Poitou-Charentes, et **Pascale COUMAU**, Ile-de-France). Dans ce cas, les collègues de philosophie et de SES interviennent notamment en L et ES voir en TS (**Catherine HOUSSET**, Basse-Normandie).

Au-delà de ce constat général, plusieurs points doivent nous inciter à rester vigilant :

- **Franck DORY** (Languedoc-Roussillon) nous signale que, dans son établissement, l'EMC est semestrialisée.
- **Pascal GUYON** (Grenoble), souligne que dans son établissement les enseignants d'économie-gestion dispensent l'EMC sans horaire dédié !
- D'autres collègues (**Catherine HOUSSET**, Basse-Normandie, **Vincent BONNEVAL**, Ile-de-France) nous signalent l'absence d'heures dévolues à l'EMC pour les filières technologiques.
- **Séverine TAMBERI** (Champagne-Ardenne), remarque que des collègues refusent de se saisir de cet enseignement en laissant d'autres matières (notamment les lettres) le prendre en charge ce qui affaiblit notre présence.
- Enfin, des associations de spécialistes (philosophie, SES, Eco-gestion) insistent pour obtenir cet enseignement.

Concernant les lycées professionnels, l'EMC reste compris dans un bloc avec l'histoire-géographie et le français (**Vincent Magne**, Champagne-Ardenne). Les enseignants de Lettres-Histoire-Géographie sont donc les seuls à intervenir.

Pour conclure, **Emmanuel MATHIOT** (Alsace) fait remarquer que ce sont principalement les professeurs d'histoire-géographie qui se forment et qui investissent dans le matériel pédagogique pour cet enseignement.

**François DA ROCHA CARNEIRO** invite à faire remonter les noms des établissements où la situation ne correspondrait pas aux textes officiels pour l'indiquer à la DGESCO, en particulier pour ceux qui n'ont pas ouvert cet enseignement dans les classes des filières technologiques.

## 2. Contenu et évaluation des programmes en EMC.

**Vincent MAGNE** (Champagne-Ardenne) souligne que les thèmes abordés en EMC ne correspondent pas à ceux de l'histoire-géographie, par exemple les médias sont étudiés en Première dans le cadre de l'EMC et en Terminale en histoire et inversement pour la laïcité. **Pascale COUMAU** (Ile-de-France) s'interroge sur une réorganisation des thèmes plus en adéquation avec les programmes d'Histoire-Géographie.

En lycée professionnel, le problème de la définition de l'épreuve terminale au baccalauréat se pose. **Iris NAGET** (Ile-de-France) explique que l'absence de « sujet zéro » obligent les professeurs à travailler à l'aveugle. Le travail fourni par les enseignants est donc continuellement remis en cause. De plus, il semble compliqué de développer des débats et des recherches comme il nous est demandé dans les mises en œuvre alors que des connaissances sont attendues lors de l'examen.

La question de l'évaluation au baccalauréat général et technologique est également posée par **Iris NAGET** (Ile-de-France) qui explique que ce serait peut-être un moyen de motiver les élèves. Un débat s'ensuit où **Jean-Marc FEVRET** (Aix-Marseille) fait notamment remarquer que l'on ne peut évaluer la morale ou les valeurs. Il est répondu que l'évaluation devra se concentrer sur la connaissance du contexte réglementaire, social... **Emmanuel MATHIOT** (Alsace) estime que l'absence d'évaluation au bac permet à chaque professeur de choisir son mode d'évaluation selon son ressenti par rapport aux élèves.

**Chantal LE GUILLOU-PORQUET** (Poitou-Charentes) conclut en expliquant que l'EMC peut être une respiration du fait justement de l'absence de notes, du faible effectif et de la liberté du programme, en particulier dans une filière comme la S, où la pression que les élèves ont à supporter est particulièrement forte. Le contact avec la classe en est plus apaisé. **Loïc VERKARRE** (Champagne-Ardenne) fait remarquer que ce n'est pas toujours le cas en classe technologique. **Catherine HOUSSET** (Basse-Normandie) ajoute enfin que la charge de travail est déjà suffisante en Terminale, il ne faut donc pas devancer d'éventuelles demandes du ministère.

## II. L'ATTITUDE A TENIR FACE AUX CANDIDATS A L'ELECTION PRÉSIDENTIELLE.

**Hubert TISON** aborde la première question : doit-on s'adresser à tous les candidats y compris les plus extrémistes ? Un débat s'ensuit.

**Jean-Marc FEVRET** (Aix-Marseille) affirme que nous devons nous adresser à tous et à personne en particulier, par exemple sous la forme d'une tribune dans un quotidien. **Claude BUISSON**, (Aix-Marseille) propose une lettre. **Hubert TISON** explique qu'un livre blanc est envisagé par la présidence de l'association auquel peut effectivement s'ajouter une lettre. **François DA ROCHA CARNEIRO** suggère plutôt un dialogue entre le président et les candidats avec le relais d'un journaliste. **Loïc VERKARRE** (Champagne-Ardenne) et **Vincent SCHWEITZER** (Lorraine) demandent à ce que les questions posées soient précises (voire fermées) afin que les réponses le soient également. **Emmanuel MATHIOT** (Alsace) fait remarquer que ces documents doivent faire apparaître nos priorités et nos valeurs. Un vote est organisé pour finir. A l'unanimité, les représentants des régionales approuvent la démarche et l'adresse à l'ensemble des candidats.

La séance se termine avec un long débat qui aboutit à l'ébauche d'un questionnaire pour ces candidats. Voici les questions sur lesquelles la commission s'est mise d'accord :

Voulez-vous maintenir les horaires suivants en histoire- géographie : 3h en classe de Seconde ; 4h en classe de 1<sup>re</sup> et Terminale ES L ; 2,5h en classe de 1<sup>re</sup> S ; 2 h en classe de Terminale S ; 2h en sections technologiques (1<sup>re</sup> et Terminale STMG et 1<sup>re</sup> STI2D, ST2S, ST2M) ; 4h en bac pro (bloc HG/Français) ; 4h en CAP ; 5,5 en 3<sup>e</sup> prépa pro ?

Sinon quelle modification proposez-vous ?

- Maintenez-vous les épreuves terminales d'histoire-géographie dans toutes les sections au bac général, technologique, professionnel et au BEP ?
  - Êtes-vous favorable au renforcement du poids de l'histoire-géographie au vu de l'importance de ces matières pour la formation du futur citoyen ?
  - Êtes-vous favorable au maintien de l'enseignement général notamment l'histoire-géographie au lycée professionnel ?
  - Êtes-vous favorable au maintien de l'enseignement de l'histoire-géographie en TS ?
- Voulez-vous maintenir les statuts actuels des professeurs ?
- Autour de quels grands thèmes souhaiteriez-vous structurer les programmes d'histoire, de géographie et d'EMC au

lycée, au collège et à l'école primaire ?

- Etes-vous pour le maintien du CSP sous sa forme actuelle ?

Sinon par quoi le remplacerez-vous ?

- Du point de vue de la pédagogie, quelle place assignez-vous aux connaissances (repères chronologiques et géographiques) ?
- Souhaitez-vous maintenir l'équilibre connaissances/compétences en histoire-géographie au lycée, présent dans les programmes et les épreuves du baccalauréat ?
- Souhaitez-vous développer au lycée le même type de réforme qu'au collège ?
- Affirmez-vous le rôle prépondérant des professeurs d'histoire-géographie dans l'enseignement de l'EMC au lycée ?
- En conclusion, pouvez-vous nous dire quelle est la place de l'histoire-géographie dans la formation de la jeunesse ?

Deux questions ont suscité le débat :

- Voulez-vous maintenir les statuts actuels des professeurs ?
- Envisagez-vous une revalorisation salariale des enseignants ?

Un vote a été organisé. La première proposition a été retenue, la seconde rejetée car jugée de nature plus syndicale.

**Séverine TAMBERI et Loïc VERKARRE, représentants de la régionale Champagne-Ardenne.**

© Les services de la Rédaction d'*Historiens & Géographes* - Tous droits réservés. 30/06/2017.